

## Le harcèlement c'est quoi ?



Un élève est victime de harcèlement ou d'intimidation lorsqu'il est soumis de façon répétée à des brimades ou des moqueries qui créent un sentiment de mal-être et de souffrance.



## Je suis parent

- Restez vigilants.
- Parlez régulièrement avec votre enfant de sa vie au collège.
- En cas de doute, parlez-en aux enseignants, à la direction ou à tout adulte de l'établissement.

## Le cyberharcèlement c'est quoi ?



C'est la continuité de ces moqueries ou intimidations partagées et amplifiées par les réseaux sociaux, phénomène de plus en plus répandu.



## Je suis élève, victime ou témoin

- J'en parle à une personne de confiance (Adulte de l'établissement, parents, amis)
- Ils t'écouteront ou t'aideront ou t'orienteront vers la bonne personne.

Si vous vivez cette situation :

**NON AU HARCÈLEMENT**

Victime ou témoin  
de harcèlement ?

Appelez le **3020** (numéro gratuit) face au harcèlement

Appelez le **3018** (numéro gratuit) face au cyberharcèlement



Appelez les numéros de signalement des situations de harcèlement (3020) et de cyberharcèlement (3018) mis en place par le ministère de l'Éducation nationale.

Ecrivez à l'équipe ressource du collège Marcel Anthonioz :

[nonauharcelement.0011011u@ac-lyon.fr](mailto:nonauharcelement.0011011u@ac-lyon.fr)